



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Forum PME

KMU-Forum

Forum PMI

TRADUCTION

CH-3003 Berne, Forum PME

Administration fédérale des contributions AFC
Division principale de l'impôt fédéral direct
Eigerstrasse 65
3003 Berne

Traité par : mup
Berne, le 29.12.2017

Révision totale de l'ordonnance du DFF sur l'imposition à la source

Madame, Monsieur,

Le Forum PME est une commission extraparlamentaire instituée en 1998 par le Conseil fédéral. Ses membres sont pour la plupart des entrepreneurs. Lors de procédures de consultation, le Forum PME examine les projets législatifs ayant un impact sur l'économie et formule des prises de position reflétant l'optique des petites et moyennes entreprises (PME). Notre commission se penche en outre sur des domaines spécifiques de la réglementation existante et propose, si nécessaire, des simplifications ou des réglementations alternatives. Comme les entreprises sont impliquées dans l'exécution d'une grande partie des réglementations, il importe pour le Conseil fédéral de prendre toutes les mesures possibles afin de s'assurer que les PME ne soient pas inutilement surchargées par des tâches administratives, de leur épargner des coûts et des investissements supplémentaires ou encore des entraves à la gestion.

Le Forum PME est favorable à la révision proposée de l'ordonnance sur l'imposition à la source, car elle permettra des simplifications sur le terrain. Une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 nous paraît cependant prématurée. Les cantons et les autres acteurs impliqués, comme p.ex. l'association Swissdec, auront besoin de davantage de temps pour pouvoir adapter leurs applications informatiques et effectuer les adaptations organisationnelles nécessaires. Dans son avis du 14 décembre 2017, Swissdec demande, en faisant valoir des arguments pertinents, de reporter cette entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Dans leurs avis, les cantons de Berne et de Zurich demandent, en présentant des arguments tout aussi fondés, de différer cette date d'un an. Nous soutenons ces requêtes, car il n'est à notre avis pas réaliste de partir de l'idée que la majorité des PME auront mis en place un nouveau système certifié de comptabilité salariale au 1^{er} janvier 2020. Si la transmission des décomptes d'impôt à la source par la procédure unifiée de communication des salaires (ELM) venait pour cette raison à être interrompue ou compromise, les conséquences pour ces entreprises seraient dommageables (augmentation des charges et coûts administratifs).

Forum PME

Holzlikofenweg 36, 3003 Berne
Tél. +41 58 464 72 32, fax +41 58 463 12 11
kmu-forum-pme@seco.admin.ch
www.forum-kmu.ch

Espérant vivement que nos recommandations seront prises en compte, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations. Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question éventuelle.



Jean-François Rime
Co-Président du Forum PME
Conseiller national



Eric Jakob
Co-Président du Forum PME
Ambassadeur, chef de la direction de la promotion économique du Secrétariat d'État à l'économie (SECO)